

Pérignat-ès-Allier

Le village d'hier et d'aujourd'hui



Environ de CLERMONT-FERRAND - PÉRIGNAT-ès-ALLIER - La Place 1918



2013

Le Mag

N° 13 - Juin 2013

Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr



Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, la mairie de Pérignat-ès-Allier invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Auvergne. Les deux stations d'enregistrement sont basées respectivement :

- au service population, Place de la Mairie
- à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau

Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)

- Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.
- Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).

ASSAINISSEMENT - Pour chaque maison mise en vente, les vendeurs doivent obligatoirement réaliser un diagnostic assainissement. Différents prestataires dont la SEMERAP proposent ce service.

En cas de problème sur la partie publique du réseau d'assainissement, il faut toujours appeler la mairie.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88
Courriel : mairie.perignat@laposte.net
www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Jeudi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, **le lendemain matin, après 11h**, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus.

Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Bienvenue

Evans BELICOURT, né le 20 mars 2013,
Léanne COUTAN, née le 31 mars 2013
Timéo MASBONSON, né le 25 avril 2013
Julia MOURET, née le 20 mai 2013
Travis ROYET, né le 29 mai 2013

Ils se sont dit oui

Dominique OUVRY & Michel VAURIS, le 16 mars
Laure DUCHESNE & Jean-Yves MOURANSON, le 18 mai

Ils nous ont quittés

Raymonde FOUGERES, née AUTRET, le 4 mars 2013
Pierrette MAURIN, née BIRON, le 4 mai 2013

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou si vous venez d'avoir 18 ans et que vous souhaitez voter pour les prochaines élections, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.**

www.perignat-es-allier.fr

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssière, n'hésitez pas à le consulter !

[illegible]

Voir un thermomètre afficher une température supérieure à 20° était devenu tellement inespéré que nous en étions à nous demander, en ce début juin, si notre pharmacien n'avait pas brisé quelque mauvais sort (peut être avec quelques potions dont il a le secret) en ayant la lumineuse idée d'installer une enseigne indiquant un très attendu 25°. Une enseigne qui, avec des informations de ce type, donnera désormais à l'avenue de l'Allier une allure rayonnante. Rayonnante comme étaient rayonnants, sous ce premier vrai soleil printanier, les sourires affichés par l'ensemble des personnes conviées à la pose de la première pierre du foyer occupationnel de l'association La Croix Marine d'Auvergne. Cette cérémonie, présidée par Eric Delzant, Préfet de Région et Jean Yves Gouttebel, Président du Conseil Général, a permis à chacune des personnes qui se sont exprimées de rappeler la nécessité de réaliser de telles installations pour faire face au déficit en places d'accueil de notre territoire et répondre ainsi aux besoins des personnes en souffrance et de leurs familles. Ce fut également l'occasion de rappeler le nécessaire devoir de solidarité et d'ouverture à l'autre que nous avons tous à accomplir, notamment ceux qui ont la chance d'être en bonne santé.

En effet, passé le stade des questionnements, légitimes certes, mais auxquels des réponses claires ont été données, en les illustrant d'exemples d'implantations toujours bien intégrées dans des communes similaires à la nôtre, il est temps de passer à une autre étape, celle de l'apaisement, du retour à la sérénité et de la construction du vivre ensemble.

De plus, si la liberté d'expression est une des composantes essentielles de la démocratie, le respect des personnes et des biens en est une autre tout aussi importante. C'est pourquoi il faut aussi condamner avec la plus grande fer-

meté certaines réactions, outrancières et indignes de notre société, qui, à l'image des traces qui ont des difficultés à s'effacer sur les murs de notre salle de sport, ont laissé d'autres traces qui ne grandissent pas leurs auteurs ou ceux qui les ont inspirées.

Ceci étant dit, fermeture ne veut pas dire fermeture, et à la stigmatisation et à l'ostracisme, nous préférons la tolérance et l'ouverture d'esprit. La porte est donc grande ouverte à toutes celles et ceux qui veulent faire un pas vers l'autre pour découvrir ses différences et faire de notre diversité une richesse.

C'est d'ailleurs un des objectifs résolument affiché et fixé par la mairie aux gestionnaires de la Maison Grenouille, ouverte depuis début mai, et dont l'inauguration officielle se fera en septembre lors du désormais traditionnel « Créateurs en CAMONDEP ». Une inauguration en forme d'anniversaire puisqu'en septembre 2011 nous avons lancé officiellement le projet en ouvrant cette maison aux Pérignatois.

Pose de première pierre, travaux, inauguration, renouvellement des exploitants de certains des commerces de l'avenue de l'Allier, avec leur touche de nouveautés et de dynamisme... Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, Pérignat se développe et offre à ses habitants un éventail d'activités et de services qui améliorent son cadre de vie et renforcent son attractivité.

En fréquentant ces commerces, ces lieux de vie, en apportant notre touche personnelle pour conforter l'identité du village, à nous de transformer ces rayons de soleil printaniers en éclaircie durable du vivre ensemble, pour bien vivre à Pérignat.

Le Maire,
Jean-Pierre BUCHE

Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 4 - Point sur les travaux d'aménagement
- 5 - Foyer occupationnel de la Croix Marine
- 6 - Conseils municipaux
- 7 - Point sur les travaux
- 8 - PPRI - Budget communal
- 9 - Charte d'entretien des espaces verts
- 10 - La Maison Grenouille
- 12 - Ecole : changements de rythmes scolaires
- 13 - Môm'en loisirs

- 14 - Relais Assistantes Maternelles
- 15 - Club Intercommunal de Gymnastique
- 16 - Basket
- 17 - Amicale Laïque - Récré'actions
- 18 - Tennis - Déviation de Pérignat
- 19 - FNACA - Gendarmerie
- 20 - La MARPA
- 22 - Le concours photo
- 23 - La Bibliothèque
- 24 - Le Mur des arts - Agenda - Messes

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
Rédaction et mise en page : commission communication
Tirage à 800 exemplaires
Imprimerie Decombat à Gerzat

Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

UN POINT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ...

Rénovation de l'école, construction des logements sociaux et des commerces du Rampeau, rénovation de la Maison Grenouille, aménagement de la voirie, du stationnement, de l'éclairage et des trottoirs, l'avenue de l'Allier a connu ces dernières années une série de travaux ayant abouti à une restauration intégrale qui, ajoutée aux efforts de certains riverains, commerçants ou particuliers, donne à Pérignat un nouveau visage. Chaque visiteur qui le traverse peut le constater et cette image contribue à l'attractivité de notre village mais aussi et surtout à l'amélioration du cadre de vie des Pérignatois. Plus à l'ouest, la situation est différente.

En effet, force est de constater que notre zone d'activité ne donne pas la même impression. Magasin défraîchi, enseigne à l'abandon, l'entrée de bourg laissait vraiment à désirer. Et on peut écrire «laissait» car fort heureusement la situation est en train de changer.

Concernant l'enseigne « Point P », qui n'a exploité son dépôt que pendant une très courte durée pour le laisser fermé ensuite, ce sont les établissements « Gedimat » qui vont reprendre les locaux et installer une activité de vente de matériaux et fournitures pour la construction. Après une longue et difficile instruction du dossier de permis de construire face à une administration excessivement tatillonne (la zone est classée en zone inondable et seules des modifications du bâti existant peuvent être autorisées sous certaines conditions), nous avons pu, à force de persévérance, délivrer une autorisation pour la réalisation des travaux d'aménagement.

C'est donc un établissement flambant neuf qui devrait ouvrir ses portes fin 2013, offrant ainsi un service appréciable aux Pérignatois et contribuant, par là même, au développement de l'activité économique du secteur. Côté Écomarché, les travaux de rénovation envisagés ont été reportés en attendant les nouvelles orientations prises par le groupe au niveau national (cf ci-dessous). Plus au sud, le chantier du foyer occupationnel a repris son activité. En effet, interrompu par une procédure (portée par un collectif local) contestant le permis de construire devant le tribunal administratif, le jugement rendu a conclu à une irrecevabilité et a permis la reprise des travaux, lesquels ont continué par la réalisation des fondations spéciales demandées par l'étude de sol, après que les travaux d'adduction d'eau de gaz et d'électricité aient apporté la viabilité au secteur.



Réunion du chantier de viabilisation Rue Sous le Torre



OÙ EN EST LE MAGASIN ECOMARCHÉ ?

Il y a plusieurs mois, une demande d'autorisation de travaux avait conclu de nombreuses réunions de travail entre le directeur d'Ecomarché et les responsables municipaux, au sujet de la rénovation du magasin et de son accès. Cette étape importante nous laissait penser que les travaux allaient démarrer pour donner une nouvelle vie à cette enseigne installée dans la commune au début des années 80. La question de l'ancienneté de la voirie et de son aménagement ayant été abordée au cours des



Rénové par la communauté de communes Mur-ès-Allier, la rue de Bellerive ouvre l'accès à une zone commerciale en plein renouvellement.

discussions, les élus Pérignatois ont porté un dossier auprès de Mur-ès-Allier. Du fait de sa compétence économique, la communauté de communes a réalisé les travaux de voirie sur la rue de Bellerive qui alimente cette zone artisanale, classée d'intérêt communautaire. Depuis, le projet de création d'un « Super U » au Sud de Pont-du-Château, et validé en CDAC*, a remis en question la décision du directeur, inquiet du risque de concurrence de cette installation. Après avoir reçu les différents acteurs concernés, notamment les salariés, nous avons pris contact avec la CCI* pour obtenir un avis et un soutien institutionnel. A notre demande, les dirigeants nationaux d'Intermarché sont venus en mairie nous exposer leurs perspectives.

De notre côté, nous avons insisté sur la nécessité de maintenir un commerce alimentaire pour le village et ses environs, mais aussi sur celle de maintenir les emplois actuels. Les dirigeants nous ont affirmé partager notre point de vue et avoir la volonté de maintenir un magasin alimentaire. Dans un contexte économique assez tendu, nous restons vigilants sur ce dossier.

* CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial

* CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie

FOYER OCCUPATIONNEL CROIX MARINE D'Auvergne

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE

Mercredi 5 juin, après des mois de grisaille, un soleil magnifique a brillé sur la pose de la première pierre du foyer occupationnel. Les responsables associatifs et les membres du CCAS de Pérignat, les élus de la commune mais aussi de Mur-ès-Allier, du SIVOM de l'Albaret et du canton de Billom, ont assisté à cet événement organisé par la Croix Marine d'Auvergne, fortement soutenue par la présence du Président du Conseil général et du Préfet de région. Suzanne Landon, vice-présidente de la Croix Marine d'Auvergne a excusé son président, le Dr Saby, absent pour raison de santé, puis a rappelé l'histoire et la philosophie de cette association dont les origines remontent à 1947 : « Riche de ses valeurs humanistes, elle assure aujourd'hui le suivi de 1 600 personnes grâce à ses 250 salariés. Gestionnaire de plusieurs établissements, la Croix Marine d'Auvergne a souhaité compléter son offre d'accueil en créant ce foyer occupationnel (...). Ce projet est déjà marqué d'histoire car pas moins de six sites ont été sélectionnés avant de recevoir le soutien sans faille du conseil municipal de Pérignat, que nous remercions ici. Face à un problème de confrontation sur le village, nous voulons rappeler que la différence fait partie de la société et que nous souhaitons offrir un service digne à ceux qui en ont réellement besoin (...). Les travaux du foyer devraient s'achever fin 2014 pour une ouverture prévue début 2015 ».

Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil Général, a rappelé que « le Schéma départemental des personnes handicapées est en cours de révision pour 2014-2019. De nombreux acteurs s'impliquent dans la lutte contre le handicap et la création de ce type d'établissement reste cruciale. 44 personnes y seront accueillies et 42 emplois seront créés ».

Pour le Préfet, Éric Delzant : « La peur de l'autre, de la différence et le refus de la diversité sont de grands dangers pour notre vivre ensemble et pour notre société républicaine. C'est le rôle de la Nation de protéger les plus faibles et les plus démunis. »

« LE MEILLEUR ABOUTISSEMENT DE L'ÉDUCATION EST LA TOLÉRANCE »
Helen Keller, lettrée américaine, sourde, muette et aveugle (1880 - 1968)

INTOLÉRANCE ET INCIVILITÉ

Délivré en date du 3 mars 2012, le permis de construire du foyer occupationnel a fait l'objet d'un recours hiérarchique auprès du Préfet par un collectif de 11 foyers, pour l'essentiel riverains du projet. Le Préfet n'ayant pas donné suite au vu des arguments avancés, le collectif a déposé un recours devant le tribunal administratif. La commune a pris un avocat pour répondre aux arguments contestant le permis de construire (coût de 2 575 €). L'affaire a été jugée le 22 janvier 2013 et le tribunal administratif a rendu les conclusions suivantes :

- « La requête du collectif est rejetée
- Les membres du collectif verseront ensemble une somme de 1 000 € à la commune de Pérignat-sur-Allier et une autre somme de 1 000 € à l'association Croix Marine d'Auvergne ».

A ce jour, la commune a reçu l'intégralité de ces 1 000 €, elle a décidé d'en faire don au CCAS de Pérignat.



Sur le site, Marc Dupuis, Secrétaire général de la Croix Marine d'Auvergne, pose la première pierre.

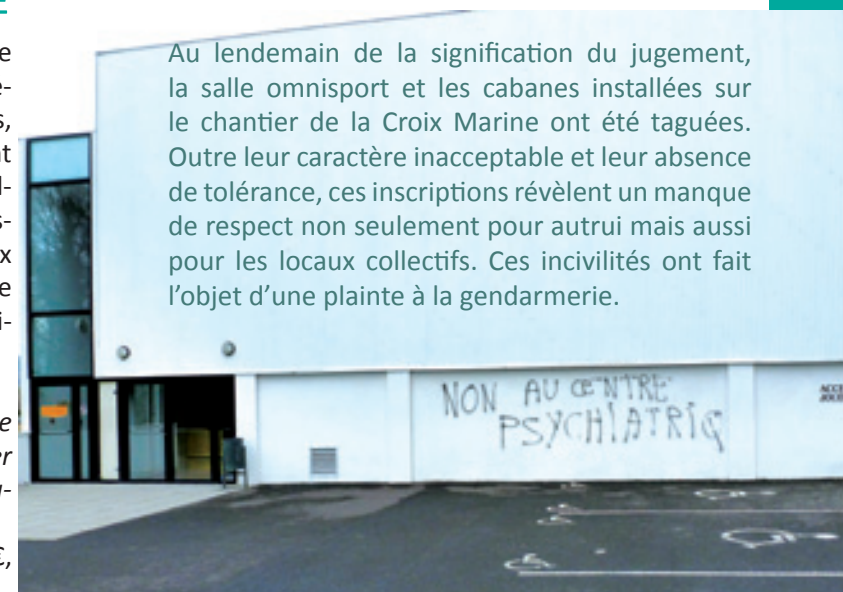


De gauche à droite : Mr Geneste, Mr Dupuis et Mme Landon pour la Croix Marine d'Auvergne, Jean-Yves Gouttebel (Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme), Eric Delzant, Préfet de la région Auvergne, Jean-Pierre Buche, Maire de Pérignat.



Dans l'espace détente de la halle omnisport, le président du Conseil Général rappelle l'implication du Département en faveur du handicap.

Au lendemain de la signification du jugement, la salle omnisport et les cabanes installées sur le chantier de la Croix Marine ont été taguées. Outre leur caractère inacceptable et leur absence de tolérance, ces inscriptions révèlent un manque de respect non seulement pour autrui mais aussi pour les locaux collectifs. Ces incivilités ont fait l'objet d'une plainte à la gendarmerie.



AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le dernier bulletin municipal, le conseil municipal s'est réuni deux fois : le 25 février et le 6 avril. Les comptes rendus intégraux de ces conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune. Voici quelques-unes des décisions...

CM du 25/02/13

- * TRAVAUX : enfouissement réseaux France Télécom
- * PERSONNEL : contrats d'assurance risques statutaires
- * EPF SMAF : mise à disposition de parcelles
- * RYTHMES SCOLAIRES : organisation rentrée 2013
- * MUR ES ALLIER : Pôle métropolitain
- Modification nombre de délégués communautaires

CM du 06/04/13

- * BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
- * BUDGET PRINCIPAL
- * PERSONNEL : participation à la mutuelle
- * FINANCES : emprunt auprès de la MSA
- * TRAVAUX RUE SOUS LE TORRE
- * TRAVAUX MAISON GRENOUILLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MUR-ÈS-ALLIER



✂ Pôle métropolitain - La création d'une nouvelle structure réunissant plusieurs communautés de communes est en projet. Le pôle métropolitain regrouperait les bassins de vie de Clermont-Ferrand, Riom et Vichy. Les conseillers municipaux de Pérignat ont souhaité que Mur-ès-Allier y participe en tant que « communauté de communes intégrée ».

✂ Nombre de délégués communautaires - Dans le cadre de la réforme territoriale, le nombre de délégués communautaires changera lors des élections municipales de 2014. Pour Mur-ès-Allier, ce ne seraient plus 30 mais 22 conseillers qui seraient désignés. Ce chiffre donnerait la représentation suivante : Mezel (6 conseillers), Dallet (5), Pérignat

(5), Chauriat (5), Saint-Bonnet (1). Afin de permettre à la commune de Saint-Bonnet de bénéficier d'un délégué supplémentaire et donc d'assurer une représentativité plus juste, il était possible de désigner 23 délégués. Le conseil municipal a validé cette désignation.

CIMETIÈRE DU BOURG - REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon manifeste a été mise en oeuvre en 2009. Au terme de cette procédure, la commune vient de reprendre ces concessions et les remet en service pour de nouvelles inhumations. Mandatée par le conseil municipal, l'entreprise de pompes funèbres Dabrigéon a réalisé les travaux de reprises durant le mois de mai. Dans le cimetière des Combes, la commune installera un jardin du souvenir et un columbarium de 8 ou 9 cases (des demandes de devis sont en cours). Elle prévoit également la vente d'emplacements pour la mise à disposition de cavurnes (Petit caveau pouvant accueillir une ou plusieurs urnes funéraires).

TRANSPORT SCOLAIRE - RETOUR DES FICHES AVANT LE 30 JUIN

Les parents des élèves inscrits au collège sont priés de venir en mairie pour retirer une fiche de transport scolaire. Ils devront ensuite remplir ce document, le faire viser par l'établissement scolaire et le ramener avant le 30 juin. La commune se chargera de transmettre les dossiers au service transport du Conseil Général.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION DU VAL D'ALLIER CLERMONTOIS

Ce document qui traite de l'inondabilité de la plaine d'Allier est actuellement en cours de révision. Le dossier d'enquête publique sera déposé dans toutes les mairies concernées du 17 juin au 17 juillet 2013. Un membre de la commission d'enquête sera à la disposition du public en mairie de Pérignat **mardi 9 juillet de 14h à 16h**.



Sous l'impulsion de la région Auvergne, les 13 Autorités Organisatrices des Transports (ATO) auvergnates ont mis en oeuvre un site unique www.auvergne-mobilite.fr permettant à chaque usager de rechercher et calculer son itinéraire en transports en commun, tant depuis son ordinateur que depuis une version spécifique sur téléphone mobile. En quelques clics, les usagers peuvent organiser facilement leurs déplacements en Auvergne, en utilisant une chaîne continue de transports collectifs (TER, cars départementaux, tramway, bus urbains, ...). Un calculateur d'itinéraire « porte à porte » indique les meilleures combinaisons possibles entre les différents moyens de transports pour se rendre d'un point A à un point B (par exemple de Pérignat à Issoire). Ce site regroupe également l'ensemble des informations sur tous les réseaux (horaires, plans, tarifs, coordonnées des guichets...).

ÉTAT DE PÉRIL

Deux granges qui menaçaient ruine, rue du Gazou et rue de la Plagnol, ont été acquises par la commune et démolies. Si le devenir de la première n'est pas arrêté définitivement et sert de parking provisoire, la deuxième avait été ciblée comme emplacement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2005, pour faire du stationnement. L'objectif est désormais atteint.



LES PERSPECTIVES : UN IMPORTANT PROGRAMME DE VOIRIE

Comme nous l'avons fait en 2004 pour maintenir l'état des chaussées les plus fréquentées ou présentant des désordres importants, une opération conséquente d'entretien de voirie fait l'objet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, d'un marché public. Plusieurs rues du village seront ainsi être rénovées à l'automne. Il s'agit de la rue Sous le Torre, de la rue de la Sucheyre et du chemin du

Château d'eau. Un aménagement de trottoir, côté ouest route de St Bonnet, est également programmé. Pour des raisons d'érosion, de ruissellement et d'accessibilité, l'impasse du Vignal sera enduite avec un enrobé. Enfin, une tranche conditionnelle, dépendant du résultat de la consultation initiale, intègre le goudronnage du parking de l'école et celui de la salle de sport.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU UNITAIRE D'ASSAINISSEMENT

Malgré un important programme d'assainissement engagé ces dernières années, le ruisseau de la Boule, principal émissaire d'eaux pluviales du village, n'a toujours pas atteint un niveau de propreté en rapport avec nos objectifs. Des eaux parasites se déversent encore et nous avons du réaliser un difficile travail d'investigation pour trouver l'origine de ces désordres et de cette pollution. Le dysfonc-

tionnement paraît désormais identifié et nous avons missionné un maître d'œuvre pour engager un programme de travaux sur les rues du Moulin et de Ste Agathe dont les réseaux sont parmi les plus vétustes. Les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Général ont été déposées dès l'automne 2012 et le marché public a été lancé pour une réalisation cet automne.

FRANCE TÉLECOM : CARTON ROUGE SUR TOUTE LA LIGNE

Malgré un nombre d'appels qu'on ne compte plus pour régler la situation, France Telecom n'a toujours pas terminé l'enfouissement de ses réseaux rue du Bruchet. Un fil aérien disgracieux « pendouille » sur les mats d'éclairage neufs. Une belle image pour l'entreprise, hélas cou-

tumière du fait, mais aussi pour la rue et les riverains. La commune va-t-elle devoir entamer une procédure plus contraignante ? Nous ne le souhaitons pas mais nous le ferons si nécessaire.



LE RÉAMÉNAGEMENT DES CARRIÈRES CONTINUE

L'arrêté d'exploitation court jusqu'en mars 2016 et les délais seront respectés par les carriers qui, sous la maîtrise d'œuvre de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux), réaménagent au fur et à mesure de l'exploitation. D'importants mouvements de terre ont été réalisés dans la carrière dite de la préfecture. Plusieurs terrasses ont été aménagées et une butte sera formée pour installer une piste de Bicross. A l'ouest, un nouvel observatoire en pierre complète le dispositif et permet déjà l'observation d'oiseaux de toutes sortes qui sont de plus en plus nombreux à occuper le site.



PPRI (Plan de prévention du risque inondation) & billet d'humeur

Si la sécurité des biens et surtout des personnes est un enjeu incontournable, force est de constater que, dans certaines situations, l'accumulation des normes atteint des niveaux tels que les collectivités risquent de ne plus pouvoir faire face aux indispensables investissements correspondant aux besoins fonctionnels quotidiens des usagers, enfants ou adultes. Et que dire des contraintes et des dépenses imposées aux entreprises, induites par la mise aux normes des bâtiments existants ? Nous avons pu constater dernièrement cette dérive inquiétante pour des demandes d'autorisations d'urbanisme sur notre zone d'activité. Dans le meilleur des cas, l'ins-truction est un véritable casse-tête pour aboutir à une

solution. Dans le pire, il peut remettre en question la pérennité de l'entreprise du fait de l'absence de possibilité, même limitée d'évolution du bâti.

Face à ce constat, beaucoup de questions mériteraient d'être posées. L'excessive anticipation d'un danger potentiel, dont l'occurrence et la gravité effectives restent à démontrer, ne risque-t-elle pas de générer plus de mal que de bien ? Une inévitable part de risque n'est-elle pas complètement inhérente aux fonctionnements de toute société ? Vouloir la gommer complètement n'est-il pas il-lusoire et le principe de précaution n'a-t-il pas atteint, sur cette thématique, des limites que le bon sens mériterait d'interroger ? Un vrai débat de fond serait le bienvenu.

Finances communales 2013

L'intégralité du budget est consultable en mairie et sur le site de la commune www.perignat-es-allier.fr (rubrique Budget ou Comptes-rendus des conseils municipaux).
L'adjointe aux finances se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

LE BUDGET PRIMITIF 2013

FONCTIONNEMENT : 1 450 730,76 €
INVESTISSEMENT : 1 402 501,62 €
BUDGET TOTAL : 2 853 232,38 €

ASSAINISSEMENT 2013

FONCTIONNEMENT : 73 106,18 €
INVESTISSEMENT : 145 141,60 €
BUDGET TOTAL : 218 247,78 €

TAXES COMMUNALES

Les taux communaux ne sont pas augmentés et restent inchangés depuis 2002.

Taxe foncière (bâti) : 17,86 %
Taxe foncière (non bâti) : 117,54 %
Taxe d'habitation : 13,83 %

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS :

Extension du Centre de loisirs (P. 13)
Programme de voirie (P. 7)
Assainissement et enfouissement des réseaux
(Rue du Moulin et rue Sainte Agathe) (P. 7)

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Photocopie A4 noir et blanc : 0,15 €
Photocopie A4 couleur : 0,30 €

Location de la salle polyvalente

Habitants : 190 €
Extérieurs : 380 €

Concessions cimetière

Concession trentenaire au m² : 60 €

VOTE DES TARIFS ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a fixé le montant de la surtaxe d'assainissement revenant à la commune :
- Consommation : 0,46 € HT par m³
- Abonnement : 0 € HT



COLLECTE POUR L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

L'association des Paralysés de France oeuvre pour les personnes handicapées mo-teur du département. Grâce aux dons de vêtements, elle a pu mettre en place des activités de loisirs et de sport adapté.

Dans ce cadre, elle organise une collecte sur Pérignat. Les personnes intéressées peuvent apporter leurs dons en mairie du 15 juin au 13 juillet 2013. **Seront ainsi collectés : les vêtements et le linge de maison (propre et en bon état), les chaus-sures, les sacs, la vaisselle, les livres, des jeux, CD, DVD.**

La Charte d'entretien des espaces verts

Le développement de la commune a entraîné avec lui une augmentation significative des espaces publics à entretenir. Parmi eux, les espaces verts occupent une place importante et nous avons signé avec la FREDON* une charte d'entretien de niveau 3 qui consiste à ne plus utiliser de pesticides, essentiellement des désherbants. En effet, ces derniers, appliqués sur des surfaces imper-méables comme c'est souvent le cas pour une commune, sont plus exposés au ruissellement sans être dégradés, ce qui contribue au risque de pollution. La contrepartie de cette décision est une intervention mécanique plus soutenue qui amène les services techniques à tondre certains trottoirs ou passer le rotofil sur les bas côtés. Un autre volet du dispositif consiste à ne tondre que deux fois par an certains espaces comme le petit ver-ger à l'entrée ouest, à côté du rond point de l'épouvan-tail. Parallèlement à cette démarche, les massifs ont été plantés partiellement de plantes pérennes pour limiter l'arrosage estival et l'entretien. Cette orientation, qui sera pleinement mise en œuvre à l'automne 2013 et au printemps 2014, fait suite à une étude de la traverse du village conduite par les élèves de BTS espaces verts de Marmilhat et de leur professeur Thierry Garnier. Avec cette évolution dans les pratiques, c'est aussi un autre regard que nous portons sur notre environnement et sur son entretien.

*FREDON - Fédération Régionale de Défense contre les Or-ganismes Nuisibles.



MOINS DE POLLUTION, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le contexte réglementaire européen et français invite aujourd'hui tous les utilisateurs de pro-duits phytosanitaires à réduire les risques de pollutions et à diminuer l'usage de ces produits.

=> La Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) fixe aux états membres l'objectif d'une eau de bonne qualité d'ici 2015 en particulier vis à vis des pesticides.

=> Le Plan Ecophyto, issu du Grenelle de l'Envi-ronnement, fixe l'objectif de réduire de moitié l'utilisation des produits phytosanitaires.





Rose et Bernard,
les gestionnaires
du site

« Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille ». Cette comptine que chacun connaît est peut être une façon plus optimiste de voir cette période inédite de mauvais temps plutôt que de s'apitoyer sur son sort. C'est en tout cas le choix fait par les premiers usagers de la Maison Grenouille qui, dans une ambiance agréable et bon enfant, ont découvert ses nouvelles installations : salle de bar, de restauration, coin lecture et salon, salles festives et de réunion, le tout équipé en matériel vidéo et informatique. Comme souvent les nouveautés attirent mais aussi interrogent. Nous faisons le point avec le Maire sur ce nouvel équipement communal.

Quel est l'objectif principal de la Maison Grenouille ?

Comme nous l'avons évoqué assez largement dans les articles consacrés à ce sujet, dans de nombreux bulletins, la décision a été prise en 2008 de retrouver la vocation initiale de ce lieu, fermé à la fin des années 50, tout en adaptant son mode de gestion aux objectifs fixés par le conseil municipal : favoriser le lien social. En effet, les constructions individuelles, essentiellement pavillonnaires, s'étant beaucoup développées depuis la fin des années 70, elles ont changé les modes de vie, les façons d'habiter et, si l'on n'y prend pas garde, le lien social qui fait l'identité d'un village risque de s'effiloche au fil des années. Certes, les associations jouent un rôle important dans ce domaine mais il nous paraissait fondamental de compléter ce rôle en créant un lieu de rencontres et d'échanges, pour favoriser la mixité entre les générations, pour recréer du lien social.

Quel contrat lie la mairie, propriétaire du lieu, et le gestionnaire ?

C'est une convention. Nous nous sommes inspirés de modalités déjà mises en œuvre dans d'autres communes pour l'établir. Le gestionnaire prend à sa charge les frais de mobiliers (chaises, tables, couverts, équipements informatique, vidéo, ...) et tous les frais d'entretiens. Il verse un loyer mensuel à la commune mais, à la différence d'une gérance, il n'est pas propriétaire du fond. Ce qui laisse plus de liberté à la collectivité, en cas de renouvellement, pour choisir un autre gestionnaire. En contrepartie de la mise à disposition des locaux, le gestionnaire (recruté par appel à candidature en septembre 2010), doit respecter un

cahier des charges qui intègre des objectifs fixés par la commune : mise à disposition de salles à des conditions préférentielles pour les habitants et les associations de la commune, mise en place d'animations telles que des conférences, des expositions, des mini concerts ou des représentations théâtrales, ... Tout ce qui peut favoriser les échanges et les rencontres.

Un lieu de rencontres et d'échanges de ce type, ça peut être un bar restaurant et il y en a déjà un dans le village, ne craignez vous pas d'exercer une concurrence sur cet établissement ?

Tout d'abord et pour éviter toute ambiguïté, je tiens à préciser qu'avant la reprise de l'auberge, j'ai rencontré, à sa demande, l'exploitante actuelle en mairie. Je lui ai expliqué notre projet, décidé depuis 2008, dont les travaux étaient engagés et en insistant bien sur le type d'activité et les animations envisagées. La perspective de l'ouverture de cet établissement n'a pas amené de réserves particulières de la part de mon interlocutrice avec laquelle nous avons échangé sur l'intérêt que représentaient pour la commune, et le commerce en général, le développement et le renouvellement d'activités, commerciales ou non.

Ceci étant dit, les deux établissements n'ont pas les mêmes objectifs. L'auberge continue une activité existante avec une touche personnelle et innovante apportée par la nouvelle gérante. Nous souhaitons bien évidemment que ces efforts soient récompensés et je rappelle d'ailleurs à ce sujet que nous avons réalisé d'importants investissements en 2007, notamment sur le stationnement, pour offrir aux commerces du village de meilleures conditions d'exploitation.

De son côté, la Maison Grenouille, sur la base d'une activité traditionnelle, a l'ambition d'apporter une offre et des animations nouvelles en s'adressant à une population qui, aujourd'hui, ne sort pas ou très peu dans le village. Tout en recherchant la complémentarité avec les autres activités du village, c'est donc sur un autre créneau qu'elle se positionne pour favoriser l'animation et la fréquentation du centre bourg, et du village en général. Tout le monde a à y gagner, les habitants en premier lieu, mais aussi les commerces de l'avenue de l'Allier.

LA MAISON
GRENOUILLE
1, PLACE DE LA MAIRIE
63600 PÉRIGNAT ES ALLIER

04 73 88 55 06

contact@maisongrenouille.fr

www.maisongrenouille.fr

MARDI - MERCREDI
10H00 - 18H00
JEUDI
10H00 - 20H00
VENDREDI
10H00 - 23H00
SAMEDI
10H00 - 14H00
(voir plus d'animations)

Quelles sont les premières impressions après l'ouverture ?

L'essentiel est que la Maison Grenouille ne laisse pas indifférent, et c'est le cas. Comme toute nouveauté, le chantier avait déjà fait réagir au fur et à mesure de son déroulement. Pour exemple, l'accès au dessus de la fontaine, en acier corten, et les ouvertures vitrées en excroissance, ont bien alimenté les discussions et les débats, chez les élus comme chez les habitants. Petit à petit, l'oeil s'habitue et intègre cette nouvelle silhouette du village.

A l'ouverture de l'établissement, beaucoup ont apprécié la chaleur du lieu et le subtil mélange entre ancien et moderne, la luminosité des pièces, l'ambiance particulière et accueillante des premières manifestations. Ceci étant dit, la chaleur du lieu n'a rien pu contre la rigueur exceptionnelle de ce printemps exécrable et tout le monde attend

C'EST OUVERT DEPUIS LE 7 MAI !

Et déjà Rose, gestionnaire du site, reçoit la visite de personnes qui veulent voir, qui demandent à visiter. Elle nous raconte...

« Les anciens passent et reviennent dans cette maison qui était au coeur du village : « Ah oui, et là-haut il y avait les chambres et la salle de bain » et les images en appellent d'autres, l'éconamat, la boulangerie, ... Ça me rappelle aussi des souvenirs car j'ai vécu à Pérignat jusqu'à 18 ans. Aujourd'hui, j'ai l'impression que cette place revit ! Cette belle bâtisse était le lieu idéal pour monter ce projet, c'est une maison du souvenir que l'on amène dans une autre histoire, dans l'avenir. Nous jouons d'ailleurs sur ce mélange de rétro et de contemporain : les vieux planchers et les placards en bois clair, le balcon rouillé qui offre une vue magnifique sur le Puy-de-Dôme. Je prends aussi plaisir à aller chez Emmaüs pour trouver des choses anciennes, des vieux cadres qui nous permettent de replacer la Maison Grenouille dans son histoire avec de vieilles photos... Nous voulons vraiment valoriser le brassage, le mélange des cultures, des genres, des gens, des générations. Bon, c'est vrai que c'est plutôt rare et que ça



avec impatience des conditions plus favorables aux sorties et aux activités en général.

Plus globalement et pour conclure, le changement et la nouveauté sont toujours vecteurs de réactions. Certaines sont enthousiastes, d'autres sont plus modérées. Mais au final, aucune n'est réellement significative et il faudra du temps pour juger de l'efficacité d'un tel projet.

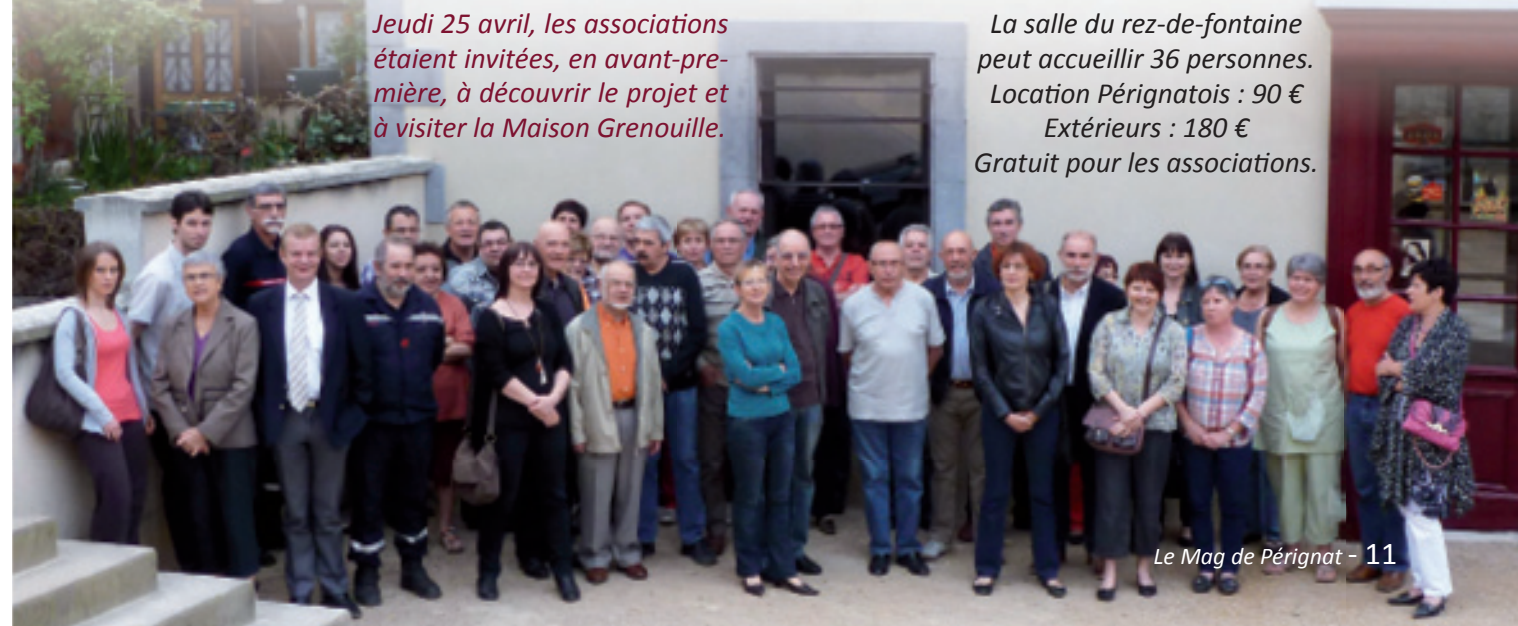
Si celui-ci suscite le débat, incite à la découverte, à l'expression d'un avis sans ostracisme et dans le respect de l'autre, c'est déjà bon signe car nous allons vers notre objectif : lutter contre l'indifférence et favoriser le vivre ensemble. Vivre ensemble dans un climat serein (et à peine plus chaud), dans un esprit ouvert, apaisé et convivial, voilà bien notre ambition et l'enjeu majeur de ce projet original et en devenir.

n'est pas forcément dans les esprits de s'installer comme ça, sans consommer, pour lire le journal ou pour jouer avec les jeux de société mais c'est une habitude à prendre et c'est parfaitement dans l'esprit de cette maison et de la convention qui nous lie à la commune. Notre but est de créer un lieu de rencontre, d'échange, de convivialité. Nous proposons des animations permanentes - un coin presse et revues, des jeux de société, un ordinateur et une connexion wifi - et des animations ponctuelles : expositions, conférences, projections de films, lectures... Ce n'est pas ciblé, on ne veut pas que ce soit exclusivement culturel ou sportif, il faut que chacun y trouve du plaisir. Nous souhaitons aussi établir un partenariat avec les associations en participant au maximum à ce qu'elles organisent.

Le midi, nous proposons des repas dans l'esprit d'une cuisine familiale. Quand j'ai suivi le stage, obligatoire avant l'ouverture, j'ai été très surprise d'apprendre que 80 % des restaurants français utilisaient du tout prêt ! Ce n'est pas le cas ici, je prépare tout moi-même, en valorisant les produits de saison et autant que possible la filière courte avec les fournisseurs des environs. Et puis, avant d'ouvrir, nous avons visité des petits viticulteurs pour faire découvrir des petits vins agréables et pas trop chers. »

Jeudi 25 avril, les associations
étaient invitées, en avant-première,
à découvrir le projet et
à visiter la Maison Grenouille.

La salle du rez-de-fontaine
peut accueillir 36 personnes.
Location Pérignatois : 90 €
Extérieurs : 180 €
Gratuit pour les associations.



L'école du Pré de l'eau

6, rue du Pré de l'eau 63800 Pérignat-ès-Allier - 04 73 69 53 45
ecole.pérignat-sur-allier.63@ac-clermont.fr

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Si tous les élus municipaux voyaient comme une amélioration la perspective de modification des rythmes scolaires (consistant essentiellement à rajouter une demi-journée dans la semaine tout en gardant le même nombre d'heures de cours), les avis étaient bien plus partagés sur les délais de mise en œuvre. En effet, le début de l'année a vu une succession d'annonces ministérielles et de modifications sur les modalités réglementaires qui ont pesé sur la sérénité des débats. Force est de constater que la réforme dans son aspect opérationnel interrogeait beaucoup. Ceci étant dit, les nombreuses réunions sur ce sujet, notamment les réunions de travail avec l'ensemble des acteurs concernés (représentants des parents d'élèves, des enseignants, du centre de loisirs et des élus) ont pu aboutir à une décision collective, validée unanimement par le groupe de travail, sur la nouvelle organisation de la semaine. Cette décision a finalement incité les élus municipaux à choisir d'appliquer la réforme dès septembre 2013. Tout ce cheminement a été expliqué lors d'une réunion publique, le 16 avril à la salle polyvalente, en présence de tous les acteurs concernés, notamment de l'inspectrice de l'Education nationale mais aussi de nombreux parents d'élèves. Les questions ont été nombreuses et le débat soutenu, montrant que ce sujet ne laisse pas indifférent tant les enjeux sont nombreux.

Mom'en loisirs, l'opérateur associatif de la mairie pour le temps périscolaire, sera la cheville ouvrière du nouveau dispositif à mettre en œuvre. C'est cette structure qui accueillera les enfants (ceux qui ne rentreront pas chez eux à la sortie de l'école) sur ces trois heures hebdomadaires de



temps périscolaire supplémentaire. Un travail de concertation est engagé avec les associations du village pour envisager les partenariats possibles.

Si cette année peut être considérée comme une année expérimentale, avec les ajustements nécessaires que cela peut impliquer au fur et à mesure de la mise en œuvre de cette réforme, il n'en demeure pas moins qu'elle devrait nous permettre de tester les dispositifs pour mieux les adapter à la rentrée 2014.

Tout en restant objectifs et sans préjuger de nos possibilités, nous avons tous à l'esprit un but essentiel : offrir aux enfants les meilleures conditions possibles pour découvrir toutes les facettes de leur environnement, favoriser leur épanouissement et leur permettre d'accéder à l'autonomie.

HORAIRES VALIDÉS POUR LA RENTRÉE 2013

	PRIMAIRES		MATERNELLES	
Lundi	8h45 - 12h	13h45 - 15h35	8h45 - 11h50	13h20 - 15h30
Mardi	8h45 - 12h	13h45 - 15h35	8h45 - 11h50	13h20 - 15h30
Mercredi	8h50 - 11h50		8h45 - 11h45	
Jeudi	8h45 - 12h	13h45 - 15h35	8h45 - 11h50	13h20 - 15h30
Vendredi	8h45 - 12h	13h45 - 15h35	8h45 - 11h50	13h20 - 15h30

Un questionnaire a été transmis aux parents pour connaître leurs choix sur le temps périscolaire pour la rentrée 2013. La participation a été très importante (175 réponses sur 183 questionnaires distribués). L'exploitation de ces réponses permettra au comité de pilotage de mettre en place un dispositif se rapprochant au mieux de ces demandes tout en respectant l'objectif initial et fondamental : offrir un temps de découverte et d'épanouissement aux enfants de nos communes.



PROCHAINES ANIMATIONS DU «CHEMIN DES ÉTOILES»

- La «Nuit des étoiles» le dimanche 10 août au château de Saint-Bonnet-les-Allier.
- «Les Nuits étoilées d'Auvergne», organisées par le CARA (Collectif d'Astronomie de la Région Auvergne) se dérouleront les 27, 28, 29 septembre, au stade de la Mouniaude (gare de Châtel-guyon), en liaison avec l'ISS, la station spatiale Internationale qui tourne au dessus de nos têtes.

RENSEIGNEMENTS : Site web : <http://lechemindeseetoiles.perso.sfr.fr> - E mail : astroperignat@orange.fr

Môm'en Loisirs

5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier
Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83
momenloisirs@orange.fr



L'ATELIER DESSIN

En cette fin d'année, les enfants du Centre de loisirs ont pu s'initier à l'art graphique en reproduisant des visuels. Lors de quelques ateliers du mercredi, Grégory a transmis son plaisir de dessiner. Grâce à ses conseils et ses consignes, les enfants ont réalisé de beaux crayonnés en noir et blanc, judicieusement mis en relief grâce à la technique de l'ombre. Certain d'entre eux ont même fait dessiner les copains lors des temps péri-scolaires. Merci à Greg d'avoir bien voulu travailler quelques mercredis avec les enfants, hors de son temps d'employé pour la mairie.



SÉJOUR D'ÉTÉ DU 22 AU 26 JUILLET 2013

- POUR LES 4 / 11 ANS -
Hébergement en dur

Séjour le Vert Plateau
Bellenaves (Allier)
Activités de pleine nature

LES PETITS (4 / 6 ANS)

Au programme :

- Activités « eau » autour du ruisseau
- Baignades en piscine
- Chasse au trésor
- Balade sensorielle en forêt à la découverte du monde des lutins

LES GRANDS (7 / 9 ANS)

Au programme :

- Activités autour de l'eau
- Baignades en piscine
- Jeux de piste
- Cabanes
- Tir à l'arc
- Jeux et activités proposées par les enfants

LES OBJECTIFS

- Vivre ensemble ailleurs et autrement un véritable temps de vacances.
- Mettre en place des projets d'animation en respectant les différents rythmes de chaque enfant.
- Découvrir un nouveau territoire, un nouvel environnement et favoriser des activités de pleine nature.

L'inscription et la constitution du dossier sont obligatoires au secrétariat (ouvert uniquement sur rendez-vous)
04 73 69 56 30 - momenloisirs@orange.fr

30% d'acompte vous seront demandés pour valider l'inscription

Tranches QF	Communes conventionnées	Communes non conventionnées
< 1 000 €	165 €	190 €
1 001 - 1 450 €	170 €	195 €
> 1 451 €	175 €	200 €
Communes conventionnées : Pérignat/Allier, Mirefleurs, St Bonnet Possibilité de règlement par chèques vacances		

LES PASSERELLES (10 / 11 ANS)

Ils pourront se construire leur propre programme de journées et de veillées avec différentes possibilités :

- Piscine couverte
- Forêt
- Tir à l'arc
- Ruisseau
- Billard et baby foot
- Table de ping pong
- Terrain de foot et basket



Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet
04 73 68 88 61 - ram@muresallier.com

12 assistantes maternelles exercent à Pérignat-ès-Allier ouvrant ainsi 36 places d'accueil. L'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 82 assistantes maternelles agréées indépendantes.

Permanences

3^{ème} vendredi du mois, mairie de Pérignat, 15h à 18h sur RV. Cette permanence s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles et employées familiales. Elle permet de s'inscrire aux ateliers d'éveil et matinées récréatives ou de s'informer sur les aspects juridiques de la relation employeur particulier / assistante maternelle ou employée familiale.

Ateliers d'éveil itinérants

Pour les enfants non scolarisés.

A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie et à la bibliothèque, pour connaître les dates. Une inscription préalable est nécessaire.



Matinées récréatives et spectacles

La ludothèque itinérante

Vendredi 19 avril, «La Ludo», s'est installée, pour la plus grande joie des enfants, à la salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier.



✂ **Spectacle « Un nuage sur terre »** - Mercredi 29 mai, dans le cadre du Festival des Brindilles, proposé par le Conseil général, c'est le spectacle «Un nuage sur terre» qui a réuni les tous petits de Mur-ès-Allier à la Maison du temps libre à Mezel.



✂ **Visite de l'école maternelle** - Au mois de juin, les petits, accompagnés de leur assistante maternelle, ont pris rendez-vous avec les élèves de la petite section de l'école maternelle de St-Bonnet/Pérignat-ès-Allier.



Spectacle « Sable doux »

Jeudi 4 juillet, les enfants assisteront au spectacle «sable doux», salle des fêtes de Chauriat, sur deux horaires. Il est encore temps d'inscrire les enfants.



Ateliers d'été

En juillet 2013, les ateliers d'été proposent aux tous petits des jeux d'eau et de sable, des pique-niques et des sorties poussettes ! Sur inscription.



Vous trouverez le planning des ateliers d'éveil du RAM, dans la salle d'activité du RAM, 22, rue du foyer à Chauriat, et dans les 5 bibliothèques et mairies de Mur-ès-Allier.
Contact : Geneviève Rougier au 04 73 68 88 61 ou ram@muresallier.com



Plus jeunes Niveau 7. Championnes d'Auvergne qualifiées pour Bordeaux



Niveau 4. Plus haut niveau du club, vice-championnes d'Auvergne qualifiées pour Agen



Niveau 8. 4^{èmes} régionales qualifiées pour Bordeaux



Niveau 5. Championnes d'Auvergne qualifiées pour Agen



Niveau 8. 7^{èmes} régionales sur 16 équipes. Qualifiées pour Bordeaux



Circuits Préparatoires. Podium régional

Bilan des championnats régionaux gym

Sur 15 équipes engagées : 12 podiums
5 championnes d'Auvergne
5 vice-championnes
11 équipes qualifiables : 11 qualifiées
Une première pour le CIG !



Circuits Préparatoires. Championnes d'Auvergne

GYMNASTIQUE



Plus jeunes Niveau 8. 3^{ème} et 4^{ème} régionales qualifiées pour Bordeaux

Plus jeunes Niveau 6. Vice-championnes d'Auvergne qualifiées pour Agen



Lors de la journée des Petits Acrobates, la pause s'impose



Niveau 6. Toutes catégories, 3^{èmes} régionales qualifiées pour Agen



Les stages vacances, toujours un succès !

Basket



Premier plateau baby à Vic-le Comte

U7 - Ce groupe assidu aux entraînements a su progresser grâce aux conseils avisés de Tiffany.

U9 - Mélanie et Jessica ont vu leurs 23 mini-poussins faire de réels progrès durant cette saison. Ils terminent par un brillant doublé à la Roche Blanche : premier et deuxième du tournoi.



Les deux équipes mini-poussins ont reçu les éloges du président après leur succès à la Roche Blanche

U11 - Satisfaction également pour les poussins/poussines, deux groupes sérieux et appliqués. Les progrès sont visibles, merci à Ophélie et Jessica pour leur implication.

U13 - Jessica est fière de ce groupe de combattants. La deuxième phase a montré qu'ils méritaient ce niveau, ils finissent à une belle quatrième place (battus par le troisième au point-avergé).

U17 - Les espoirs entrevus en première phase n'ont pas été transformés par la suite. Ce groupe est agréable, sérieux à l'entraînement, mais il n'a pas su hisser son jeu en compétition (même s'il y a eu des blessés). Ils terminent à la sixième place de région deux.

DF3 - Une équipe au moral d'acier qui, malgré la difficulté, a su aller au bout du championnat et surtout rester unie. Merci à Christine pour l'accompagnement.

DF2 - Un départ en fanfare de l'équipe, puis un passage à vide, pour finir en beauté : voilà brièvement résumé le parcours des filles de Marie-Noëlle. Malgré le manque de cohésion dû aux changements permanents des joueuses, elles terminent malgré tout sixièmes avec autant de victoires que de défaites.

L'ALP finit en beauté



RF2 - Elles avaient à cœur de prouver que la descente n'était qu'une erreur. La très belle première phase, suivie d'un relâchement aux entraînements, voit arriver les défaites surprises. Thierry remet de l'ordre et la machine repart. Les seniors filles finissent deuxième de la poule et remportent haut la main le match de barrage face à l'US Moulins (95 / 66), s'ouvrant ainsi la porte de la RF1.



Les filles écoutent les dernières consignes de Thierry

SM3A - Une belle cinquième place pour les garçons dans une poule difficile.



Les seniors garçons troisième reçoivent le nouveau maillot et accèdent en DM2

SM3B - Ils terminent troisièmes avec des regrets malgré ce beau parcours. L'un des objectifs non atteint pour l'ALP, qui souhaitait qu'une des deux équipes accède au niveau supérieur et se rapproche de la une. Pour la saison prochaine, Steven va s'y employer.

RM3 - Une saison intermédiaire pour les garçons, qui ont su relever le défi de bien représenter l'ALP sur l'Auvergne. Avec beaucoup de rigueur, François a tiré le maximum de chacun, ce qui leur permet de finir à une belle sixième place (égalité avec le cinquième).

SPORT ADAPTÉ - Les joueurs (ses) se sont bien éclatés aux entraînements, à la grande joie de leurs encadrants. **UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTENAIRES**, Conseil Général, Mur-ès-Allier, mairie, sponsors, bénévoles, etc..., sans qui la saison n'aurait pu se réaliser.

À VENIR - Du lundi 8 juillet au mercredi 10 juillet se déroulera le «camp école de basket» et, du 26 août au 30 août inclus, le «Camp d'été benjamins à cadets», les deux en partenariat avec le Centre de loisirs.

L'Amicale Laïque



Deux représentations théâtrales cet hiver

L'Amicale laïque a reçu, cet hiver, deux troupes locales de théâtre à la salle polyvalente. L'objectif est double, d'une part, animer notre village avec un spectacle divertissant et ouvert à tout public, d'autre part, permettre à d'autres associations bénévoles de se produire et de faire vivre leur passion.

Le samedi 16 février, le Foyer rural des Ancizes se produisait à Pérignat-ès-Allier avec une comédie en 4 actes, *C'est le moment !*, écrite par son metteur en scène, Christian Rossignol. La redoutable machine à rigolades venue des Combrailles a encore une fois été à la hauteur de sa réputation. Et le public, nombreux, avec plus d'une centaine de personnes, ne s'était pas trompé ! Passionné d'histoire, Christian Rossignol a su monter une comédie pleine de rebondissements, de quiproquos et de situations cocasses dans un cadre grave, celui de la Seconde Guerre mondiale. Quand les petites histoires d'une famille normande rencontrent la grande Histoire de France. Une excellente recette pour produire plus de 2 heures de rire.

L'autre événement était le samedi 16 mars avec la première de la pièce, *Le mari de maman*, par la troupe «Amis en scène» du Foyer rural de Mirefleurs. Nos voisins et amis de Mirefleurs avaient à cœur de réussir cette représentation, une comédie en 3 actes écrite par Paule Merle, d'autant plus que, là encore, le public avait répondu présent. Et cette «première» a aussi été une réussite qui couronne plusieurs semaines de travail pour cette troupe en pleine reconstruction. Saluons la performance de quelques co-

médiens, dont un Pérignatois, qui se produisaient pour la toute première fois avec la troupe.

L'Amicale laïque tient à encourager les troupes de théâtre amateur et a en recevoir. Chaque réception de troupe est un vrai moment d'échange et de convivialité.

Si vous faites partie d'une troupe à la recherche de représentations ou si vous voulez qu'une troupe de votre connaissance se produise à Pérignat-ès-Allier la saison prochaine, faites-nous en part.

Contact : Email : amicalelaïqueperignat@yahoo.fr - Page Facebook «Amicale laïque de Pérignat» - Tél : 06 17 59 03 16



Récré'Actions

Depuis début 2013, Récré'actions a encore été très impliquée dans l'animation de notre village. Tout d'abord en février, le loto a remporté un réel succès en faisant salle comble. Tous les participants ont été ravis des lots proposés (Bons d'achats multi-enseignes d'une valeur totale de 500 €, TV écran plat de 108 cm, VTT enfant, appareil photo numérique, 2 cafetières à dosettes ...) malgré les quelques petits aléas propres à une première organisation. Cette manifestation a rapporté environ 2 000 €, lesquels, couplés aux bénéfices des chocolats Alex Olivier vendus courant novembre, ont permis de donner aux écoles un peu plus de 3 000 € afin de participer au financement des actions de ces dernières.



Outre le loto, Récré'actions a continué dans sa lancée en organisant une chasse à l'oeuf pour les enfants de maternelle et de CP ; ils ont ainsi passé un excellent après-midi autour de jeux et de contes, malgré un temps plutôt maussade, et sont repartis avec les bras chargés de chocolats ! Cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu sans la mise à disposition par la mairie de Saint-Bonnet de la salle polyvalente et de la cour de l'école. Nous remercions aussi infiniment l'Ecomarché de Pérignat pour ses dons de chocolats.

La seule ombre au tableau relève du peu de bénéfices découlant de la brocante, inhérent au manque de lots offerts par les parents des élèves. Nous remercions l'Amicale laïque de Saint-Bonnet pour l'emplacement du stand offert à Récré'actions. Cette section de l'ALP reste pleine de ressources, foisonnante d'idées et toujours prête à s'investir pour nos enfants et l'animation des deux villages. Récré'actions souhaite à l'ensemble des Pérignatois de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous dès le mois d'octobre pour Halloween. Et encore une fois, n'hésitez pas à nous rejoindre, toute nouvelle adhésion sera la bienvenue !

Delphine BOUDON (responsable de section) : 06 51 68 54 92 recreactions63@ymail.com



TENNIS

Le club de tennis se porte bien cette saison avec des jeunes qui le prouvent en tournois (à Vic le Comte et Orcines) en finissant 4^e, 6^e, 8^e, 10^e, 13^e, 14^e sur 20 inscrits. Le temps ne nous a pas permis de beaucoup jouer dehors, mais les jeunes se sont bien entraînés et cela s'est ressenti en tournoi !

Les matchs par équipes ont débuté le dernier week-end d'avril et se sont déroulés tout le mois de mai.

Le tournoi annuel aura lieu du 22 juin au 7 juillet sur les courts de Pérignat. Venez nombreux assister aux matchs pour encourager les joueurs et faire tourner la buvette ! Les cours jeunes se termineront le samedi 22 juin 2013. Pour la saison prochaine, les inscriptions auront lieu début septembre 2013. A bientôt.

Contacts : Karine Roy, monitrice : 06.66.75.18.43
ou Michel Fournet-Fayard, président : 06.21.55.48.65



« DÉVIATION DE PÉRIGNAT »

Suite à notre demande auprès du Sénateur Alain Néri, nous avons obtenu une réunion le 7 mars 2013 avec le Préfet et les services de l'Etat.

Plusieurs personnes assistaient à cette rencontre : Mr le Préfet, le Sénateur Alain Néri, le secrétaire général de la préfecture, le sous-directeur de la DDT (Direction Départementale du Territoire), Mr Buche et Mr Pascuito, Conseillers généraux, Mr Lacroix et Mme André pour l'association et Mr Gandoin de Cournon.

Pour les services de l'Etat, il semble impossible de déposer la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) uniquement pour la déviation de Pérignat. Seule une DUP concernant l'ensemble du projet pourrait être faite : la déviation de Pérignat PLUS le Pont de Cournon. Pour Monsieur le Préfet, si le projet était revu et corrigé rapidement par le Conseil général (en tenant compte des remarques faites par l'Etat dans le courrier du 31 juillet 2012), la déclaration d'utilité publique pourrait être lancée en septembre 2013. Pour l'Etat, comme pour nous, il semblerait que le Conseil général traîne les pieds. Six mois se sont en effet écoulés entre cette lettre du 31 juillet 2012 et la réunion en préfecture qui s'est déroulée le 31 janvier 2013.

Notre association pensait que le Conseil général présenterait un projet remanié à cette réunion mais cela n'a pas été le cas. Il s'agissait simplement de discuter des points à revoir sur le dossier. A croire que le Conseil général a pris le train à crémaillère du Puy-de-Dôme !

Un technicien du Conseil général a participé à cette réunion du 31 janvier 2013 mais les informations qu'il nous a transmises ne sont pas encourageantes : il faudrait en effet deux à trois ans d'études pour mettre en place le projet du franchissement de l'Allier.

Notre tronçon de déviation de Pérignat, avec ses trois petits kilomètres n'est pas à revoir. La déception est grande pour notre association. Nous avons longtemps attendu le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), mais il est là depuis 2011.

Le responsable de l'attente d'aujourd'hui serait le Conseil général qui n'a pas été en mesure de déposer un dossier suffisamment pointu et cohérent, alors qu'il en avait le temps. Si le Département et le bureau d'études n'ont pas assez d'idées, ils peuvent demander des conseils à la ville de Bordeaux qui vient d'inaugurer un pont sur la Garonne. Nous pensons que les six millions d'euros budgétés pour notre déviation ont servi à autre chose. Bien sûr, nous attendrons les prochaines élections cantonales de 2015 pour signaler notre indignation. Nous restons mobilisés et nous continuerons à mener des actions de plus en plus virulentes pour voir aboutir la DUP de la déviation de Pérignat et Cournon en 2013. Nous espérons ne pas être obligés de monter à la cime du clocher pour implorer la déviation. Indignons nous !

Rodolphe Lacroix



UNE PÉRIGNATOISE À LA RECHERCHE DE CREUSOIS...

«Notre association, Les Creusois de Cournon et des environs, serait très heureuse de vous compter parmi ses membres pour organiser, entre autres, deux à trois sorties annuelles. Soyez les bienvenus parmi nous ! Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez Odile Delaitre au 04 73 84 95 44 ou moi-même» - (Chantal Alassimone)

LA FNACA

Samedi 23 mars, en accord avec la municipalité, le comité FNACA a commémoré la journée du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires et des combats en Tunisie et Maroc. Y participaient notamment Alain Néri, Sénateur du Puy-de-Dôme, René Gravière, Président départemental de la FNACA, et Jean-Pierre Buche, maire et conseiller général, ainsi que les corps constitués. De nombreux adhérents, des porte-drapeaux et la population ont également pris part à cette manifestation. Comme à l'accoutumée, nous remercions l'excellente prestation de la batterie fanfare.

Cette cérémonie a été ponctuée, en ouverture, par un intermède musical puis Jean-Pierre Buche a lu le message de Kader Arif, ministre délégué chargé des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbes, la minute de silence et le remerciement aux drapeaux, tous les participants se sont rendus à la salle des mariages pour le vin d'honneur servi par la municipalité. Pour cette occasion, le président Georges Petit a remis à Jean-Pierre Buche la médaille du 50^{ème} anniversaire de la F N A C A, tout en le remerciant, ainsi que son conseil municipal, d'avoir toujours été à nos côtés pour défendre cette date anniversaire du 19 Mars.



Recueillement devant la stèle des anciens combattants

**POUR VALIDER LA DATE DU 19 MARS,
LA NAVETTE PARLEMENTAIRE
ENTRE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT
AURA MIS 10 ANS !**

Présentée par Alain Néri, alors député PS du Puy-de-Dôme, une proposition de loi instituant le 19 mars comme «journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc» a été adoptée par l'Assemblée nationale le 22 janvier... 2002.

Dix ans plus tard, le 8 novembre 2012, le Sénat adopte cette même proposition de loi sans modification. Le Président de la République promulgue cette loi, le 6 décembre 2012, officialisant ainsi la date anniversaire du «cessez le feu» officiel de la guerre d'Algérie. Depuis, cette date du 19 mars n'appartient plus exclusivement à la FNACA qui l'a défendue pendant 50 ans. Elle appartient désormais à l'histoire de notre pays.



Au nom du conseil municipal qui s'est investi pour la reconnaissance de la date du 19 mars au côté de la FNACA, Jean-Pierre Buche, maire et conseiller général du canton de Billom, a reçu la médaille du 50^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, des mains de Georges Petit, président du comité local de la FNACA de Pérignat, en présence d'Alain Néri, sénateur du Puy-de-Dôme, et de Roger Gravière, président départemental de la FNACA.



LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

La gendarmerie appelle votre attention sur un mode opératoire qui vient d'apparaître sur le canton de Ver-taizon, en vue de soustraire des biens. Deux personnes possédant un véhicule de couleur bleu claire, similaire aux véhicules d'EDF ou GDF, effectuent du porte-à-porte à la recherche de personnes âgées. L'un d'entre eux demande à vérifier les installations intérieures du compteur pour occuper l'habitant pendant que le second procède à une fouille de la maison. Cette forme de vol est connue mais notre secteur avait été épargné jusqu'à présent.

La MARPA

Maison d'accueil rural pour personnes âgées

LA LUDO'MALLE DÉBARQUE À PÉRIGNAT !

La bibliothèque a invité les résidents de la MARPA à découvrir les jeux qui lui ont été prêtés pendant un mois par la Médiathèque départementale. Nous avons participé à l'après-midi jeux du mardi 19 mars, à la salle des mariages, et la Ludo'malle s'est déplacée à la MARPA le jeudi 21 mars. Nous avons pu découvrir de nouveaux jeux et nous amuser avec le Dobble, jeu de rapidité, l'Equiplato et le Remonte bille pour l'adresse, le Contrario, un jeu de gymnastique cérébrale, et enfin le Qwirkle et ses lignes de symboles colorés. Les résidents ont passé d'agréables moments, ils remercient Gilles et Sylvie pour leurs animations.



LES OEUFs DE PÂQUES (MARS)

Les résidents de la MARPA ont décoré plus de 100 oeufs pour aider le Secours populaire à organiser son animation pascalle. Une grande chasse aux oeufs était en effet organisée dans le parc Montjuzet au profit des projets de solidarité internationale. Les petites mains de la MARPA se sont activées pour décorer les oeufs avec des plumes, des paillettes et des gommettes.



LES ANNIVERSAIRES DE MARS

Madame Berthon,
Monsieur Salis,
Monsieur Gardize



JOURNÉE CIRQUE, BIENVENUE AU MARPA CIRCUS !

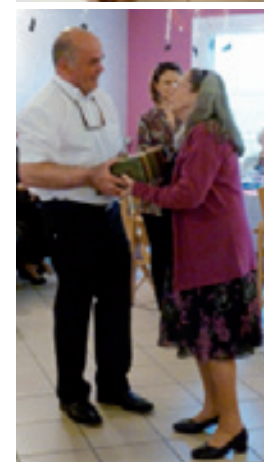
Mercredi 3 avril, la MARPA a invité le foyer logement de Montferrand VIPLE à participer à une journée cirque. Pour l'occasion, les clowns Momo et Cracra, le dompteur d'éléphant et les danseuses de Jumpy danse ont rythmé la journée pendant laquelle un repas américain a été servi. Un grand jeu sur le cirque a été organisé l'après-midi sur les disciplines, les origines et les noms célèbres.



Heureuse retraite Bertrand



Jean-Pierre Buche, Bertrand Redureau et Sonia Gadrat



Après dix années passées à la tête de la MARPA, Bertrand Redureau a fait valoir ses droits à la retraite. Il pourra désormais pleinement profiter de sa famille et de ses passions.

Vendredi 26 avril, les élus, le personnel, les pensionnaires, les familles et les amis sont venus saluer ce directeur dont la longévité des protégés faisait la fierté. Durant dix années, il aura marqué de son empreinte la MARPA où il veillait à la qualité de vie. Dans son discours, Jean-Pierre Buche, maire et président du CCAS, a retracé le parcours professionnel de Bertrand Redureau qui a assumé plusieurs postes à responsabilité après avoir fait valider à la Sorbonne ses acquis professionnels. Le maire a insisté sur la personnalité du directeur, consciencieux, honnête, rigoureux, simple, réactif et très proche des familles des résidents.

Très ému, Bertrand a remercié toutes les personnes présentes et notamment les résidents en leur disant combien il lui était difficile de les quitter. Puis de citer Diderot : «il n'y a qu'un devoir c'est d'être heureux».

Pour lui témoigner leur sympathie et leur reconnaissance, les résidents lui ont lu des poèmes et interprété plusieurs chansons.

Avant de sceller ce dernier moment par une remise de cadeaux et de lever le verre de l'amitié, Jean-Pierre Buche et Bertrand Redureau ont souhaité à Sonia Gadrat, la nouvelle directrice en provenance du Sud-ouest, une très bonne installation dans ses nouvelles fonctions.

UN CHANT COLLECTIF

Ce soir, vous allez nous quitter

Nous en sommes bien désolés

En retrouvant la liberté

Tâchez de bien en profiter

Après tant d'années de labeur

Nous vous souhaitons plein de bonheur

En espérant de tous nos coeurs

Que de nous, vous garderez le meilleur

Adieu, Monsieur le directeur...

BIENVENUE À SONIA GADRAT

Titulaire d'un DESS Bio-ingénierie et d'un Master 2 «Management des établissements de santé», la nouvelle directrice de la MARPA était précédemment adjointe de direction dans un EHPAD de 84 lits, dans le Sud-ouest.

Le Mag de Pérignat - 21

Le Club Photo

Le club photo de Pérignat a organisé la deuxième édition de son concours en février 2013. Plus de 750 photographies ont été soumises aux jurés qui en ont sélectionnées 160, pour les exposer au regard du public du 16 au 24 février, salle des Mariages et salle Onslow. Joël Damase, invité d'honneur, a également présenté une exposition : «un parcours photographique». Le président du club, Armand Amenta, remercie tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement. Fort de ce succès, le club photo travaille déjà sur la prochaine édition en 2014.

Patronné par la Fédération Photographique de France, ce deuxième concours a également permis de mettre en valeur le club photo de l'Amicale Laïque dont le classement national ne fait que progresser : il se trouve désormais classé dans les 50 premiers clubs sur les cinq cents recensés.

Résultats, photos et informations sur le site :
<http://www.photoclubperignat-allier.com>
 Contact : Armand Amenta au 06 61 90 59 37



Jean Houriez reçoit son prix

Au mois de mars, le club photo de Pérignat a été sélectionné en Nationale 2, pour les catégories photo couleurs et images projetées. Lors du congrès national de la Fédération Photographique de France, le 10 mai à Arras, ces photos sélectionnées en N2 ont participé au concours pour accéder en Nationale 1. Le club de Pérignat est arrivé dans les 10 premiers dans les deux catégories. A ce jour, le club est monté en nationale 1 où il est présent en Noir & Blanc, en Couleurs et en Image projetée. Les adhérents sont très fiers de cette montée spectaculaire alors que le club n'adhère à la FPF que depuis 3 ans.

LE PALMARÈS

Monochrome.

1^{er} prix : Serge Dissoubray
 2^e prix : Gilbert Sinègre
 3^e prix : Dominique Breuillet
Prix auteur Monochrome : Gilbert Sinègre

Couleur.

1^{er} prix : Pierre Pedelmas
 2^e prix : Gilles De Morangies
 3^e prix : Jean-Jacques Chafsey
Prix auteur Couleur : Francis Lasfargue

Prix national - Meilleur auteur : Yvan Laussel



Gilbert Sinègre (Prix auteur monochrome) et Yvan Laussel (Prix national Meilleur auteur)



Lors du vernissage et de la remise des prix, la salle des mariages accueillait un public nombreux

La Bibliothèque de Pérignat

QUAND LA LUDO'MALLE DÉBARQUE À PÉRIGNAT !

Pendant un mois, la bibliothèque de Pérignat a accueilli la «Ludo'malle» prêtée par la Médiathèque départementale et en a profité pour organiser plusieurs animations à destination des habitants.

=> Des «après-midis jeux», à la salle des mariages :
 - Mardi 19 mars de 14h à 16h avec les aînés du village
 - Jeudi 21 mars de 15h à 17h avec la MARPA
 - Mercredi 27 mars de 14h à 16h avec les enfants
 - Jeudi 4 avril de 14h à 16h avec les Pérignatois

=> Un «après-midi jeux» familial, à la salle polyvalente : dimanche 7 avril de 14h à 17h pour tous les habitants. Univers commun et familial, le jeu rassemble toutes les générations autour d'un moment de partage et de bonne humeur. Hasard, défi, stratégie, coopération, rapidité, observation et adresse étaient demandés au public dans ces jeux qui s'articulaient autour de six axes : les jeux en bois, de société, coopératif, d'ambiance, de construction et du monde.

La «Ludo'malle» a permis à de nombreux amateurs de jeux de bénéficier d'après-midi animés par Gilles Durif, le bibliothécaire, en partenariat avec les responsables des clubs Arc-en ciel, de la MARPA et des mamans de Récré'actions. Ces jeux souvent méconnus, mais toujours appréciés, ont favorisé d'agréables moments inter-générationnels de rencontre et de découverte.

FORMATION PLIAGE DE LIVRES DE POCHE

Toutes les personnes intéressées par la technique du pliage de livre de poche (hérisson, sapin, lanterne, ...) sont priées de contacter la bibliothèque, en vue d'organiser une formation.



Contact : Sophie Simonini
 coordonnatrice du réseau des bibliothèques
 Communauté de communes de Mur-ès-Allier
 3, rue Porte du vent - 63 111 Dallet
 Tél : 04 73 83 59 54 sophie@muresallier.com

CARNETS DE VOYAGES

Samedi 5 octobre, Mur à la page organisera à Pérignat une animation ayant pour thème les carnets de voyage. Au programme : des rencontres, des conférences, des diaporamas, un apéritif du monde... A suivre.



7, place Onslow - 04 73 62 03 77
 06 84 33 99 60
biblio.perignat.sur.allier@gmail.com
 Prêt de romans, documentaires,
 revues, BD, CD Rom, DVD

Ouverture au public : Mardi 16h - 19h
 Mercredi 10h - 12h
 Jeudi 16h - 19h
 Samedi 10h - 12h30

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera fermée du lundi 5 au lundi 26 août inclus.



EXPOSITION



Le Mur des Arts

L'exposition le Mur des Arts, proposée en mars à la salle des mariages par la section artistique de l'Amicale Laïque de Dallet présidée par Michèle Ayme, a donné aux artistes la possibilité de montrer leur savoir faire. Vingt artistes ont présenté au public un bel éventail de leurs oeuvres lors du vernissage en présence des maires des communes composant la communauté de Mur-ès-Allier. Réunir sur un même plateau autant de personnes ayant un talent et réalisant des créations aussi diverses que des aquarelles, huiles, céramiques, sculptures, contes ou créations enfantines est une gageure intéressante. Le fait de découvrir cette exposition annuelle donnera peut être à d'autres l'envie de participer à la prochaine édition de cette très belle exposition.

L'AGENDA DE PÉRIGNAT

JUIN

- 15 . Commémoration de Lachat
- 15 . La Lyre fête la Saint-Jean
- 28 . La fête de la gym (CIG)

JUILLET

- 6 . Concert Prima Vista (*Dé Si bel*)

SEPTEMBRE

- 7 . Forum des associations
- 21/29 . Exposition peintures
- 29 . Marché des créateurs

OCTOBRE

- 5 . Les carnets de voyages

LES MESSSES

Samedi 13 juillet, à 18h

Dimanche 11 août, à 11h

«Fête de Saint-Laurent»

Samedi 7 septembre, à 18h

Samedi 12 octobre, à 18h

Inscription au catéchisme : 04 73 83 20 27



Pérignat-ès-Allier

* Capitale MONDiale De l'ÉPouvantail

Créateurs en Camondep*

Dimanche 29 septembre 2013
Pérignat-ès-Allier - 10h/18h

La commission extra municipale culture organise la cinquième édition du marché de la création et des artisans d'art sur la place du village. Si vous êtes vous-même créateur ou artiste à vos heures et si vous souhaitez y exposer, réservez votre place en vous inscrivant dès maintenant à la mairie.